

Société de musique des universités canadiennes
Congrès annuel 2009
Université Carleton
School for Studies in Art and Culture — Music
28 au 31 mai 2009

Appel de communications, de séances et de tables rondes

La Société de musique des universités canadiennes (SMUC) tiendra son congrès annuel du 28 au 31 mai 2009 à la School for Studies in Art and Culture (Music) de l'Université Carleton. Nous invitons les membres de la SMUC à soumettre, en français ou en anglais, des propositions de communications, de séances et de tables rondes portant sur tous les domaines de recherche en musique. Nous encourageons les propositions qui reprendront des aspects du thème du Congrès des sciences humaines 2009 — « Capital Connections : nation, terroir, territoire » — et tout particulièrement celles qui tireront profit du lieu choisi pour ce congrès, c'est-à-dire Ottawa, centre d'organismes fédéraux canadiens et d'institutions nationales. Parmi ces sujets possibles, mentionnons l'intersection de la musique et de la politique canadienne, les rôles de la musique dans la société et la culture canadiennes, les organismes musicaux canadiens et la musique des Premières Nations. Nous organisons en outre une séance conjointe avec la Société canadienne d'esthétique (SCE) pour laquelle les membres de la SMUC peuvent soumettre des propositions. Si les propositions peuvent s'inscrire dans tous les domaines de recherche en musique, nous encourageons spécialement celles qui se rapportent à l'ethnomusicologie, l'éducation musicale et l'interprétation.

Communications : Les personnes qui souhaitent présenter une communication sont priées de faire parvenir un résumé de 500 à 800 mots décrivant le sujet, les prémisses, la méthodologie et les conclusions au plus tard **le 18 décembre 2008 (le 16 février 2009** dans le cas de la séance conjointe avec la SCE). Limitées à 20 minutes (illustrations comprises), les communications seront suivies d'une période de questions de 10 minutes. Les étudiants inscrits aux cycles supérieurs dont les communications auront été retenues pour l'une ou l'autre des séances du congrès seront admissibles au prix George-Proctor. Les étudiants admissibles qui souhaitent participer au concours devront soumettre le texte intégral de leur communication au plus tard **le 17 avril 2009**. Pour de plus amples renseignements, consultez le site <http://www.cums-smuc.ca/conference> ou <http://www.cums-smuc.ca/congres>. Pour plus de détails concernant la séance conjointe avec la SCE, communiquez avec Murray Dineen à pdineen@uottawa.ca.

Tables rondes : Les tables rondes sont organisées par une ou plusieurs personnes autour d'un thème particulier et réunissent des conférenciers/participants invités. La durée maximale des tables rondes est de 90 minutes. Les personnes qui souhaitent organiser une table ronde doivent soumettre un résumé de 500 à 800 mots précisant le sujet, la méthode de présentation, le nom de tous les participants, la nature de leurs interventions respectives et le nombre de personnes attendues.

Récitals commentés et mini-concerts (solo et ensemble) : Veuillez consulter l'appel distinct.

Prix George-Proctor : Veuillez consulter l'appel distinct.

Critères d'admissibilité : Les personnes qui présentent une communication doivent être membres en règle de la Société (et inscrites au congrès). Un formulaire d'adhésion est disponible sur le site Web de la SMUC (<http://www.cums-smuc.ca>), de même qu'à son secrétariat : Becker & Associates, 10, avenue Morrow, bureau 202, Toronto (Ontario), 416-483-7282 (téléphone), 416-489-1713 (télécopieur), adhesion@cums-smuc.ca. Le montant de la cotisation annuelle est de 60 \$ pour les membres réguliers et de 30 \$ pour les chargés de cours, les étudiants, les chercheurs autonomes et les retraités.

Modalités de soumission : Les propositions doivent être soumises par courrier électronique, avec le résumé en fichier joint de format doc, docx ou PDF, au plus tard **le 18 décembre 2008 (le 16 février 2009)** dans le cas de la séance conjointe avec la SCE). Toutes les propositions doivent être acheminées au président du Comité de programme James Wright, à l'adresse James.Wright@carleton.ca. Les propositions destinées à la séance conjointe avec la SCE doivent porter la mention « SMUC/SCE séance conjointe ».

Décision du Comité de programme : Le Comité de programme fera connaître sa décision au plus tard **le 13 février 2009**; le programme du congrès sera alors affiché sur le site Web de la SMUC. Les personnes dont les propositions auront été retenues devront fournir une version abrégée de leur résumé (250 mots) ainsi qu'une notice biographique (150 mots) au plus tard **le 20 mars 2009**.